

La Dépêche Vétérinaire

www.depecheveterinaire.com

Vers une harmonisation de la formation des vétérinaires dans le monde

P 8



RECU le 23 MAI 2011

Hypoplasie trachéale chez le chien : une affection méconnue

P 14



Walter Cole - Fotolia.com

Record d'affluence absolu aux Journées GTV 2011 à Nantes

>> Congrès

1 399 personnes ont assisté aux Journées nationales des GTV, à Nantes, du 11 au 13 mai, autour du thème qui s'est avéré fédérateur : l'approche sanitaire collective en élevage. Les interventions ont mis sur l'approche pratique. L'exposition commerciale a réuni une quarantaine de stands. Seul bémol à cette édition record réussie, un épisode de toxi-infection alimentaire a touché au moins 43 personnes.

P 2, 4, et 6



Vie de la profession

Journées Merial Jeunes bovins : pour une utilisation raisonnée des antibiotiques P 6

Sciences & pratique

Allergie alimentaire : mettre en place un régime d'éviction P 10

Une chatte soudainement agressive : quel est votre diagnostic ? P 11 et 13

Conduite à tenir lors de rhinite féline P 12

Adaptation physiologique à l'effort d'endurance chez le cheval : l'éclairage des gènes P 16

Antibiotique Attitude : faire évoluer l'état d'esprit des éleveurs P 18

Avec Marfloquin, Virbac veut favoriser une antibiothérapie raisonnée P 18



Entreprise

Baromètre de l'activité canine : avril 2011, le bon début d'année s'essouffle un peu P 20

Cas pratique Résovet : installation : association ou création ? (2^e partie) P 22

Cotisations sociales : des nouveautés P 22

Horizons

La FTM, une notion médicale ? P 24

Morsures de chiens : pas de type d'animal plus dangereux que les autres, selon une enquête récente P 25

Vos rendez-vous P 26/27
Petites annonces P 28/29/30



Vers une harmonisation de la formation des vétérinaires dans le monde

Jeanne BRUGÈRE-PICOUX
Professeure de pathologie du bétail
et des animaux de basse cour
(ENVA)

>> Conférence mondiale

320 représentants du monde entier ont planché pendant deux jours à Lyon sur les bases communes d'un enseignement vétérinaire international. Tout citoyen du monde doit avoir accès à un enseignement vétérinaire de qualité, a rappelé Alain Mérieux, président de la fondation Mérieux.

Organisée par VetAgro Sup, la seconde conférence mondiale sur l'enseignement vétérinaire a eu lieu, à Marcy-Létouze (69), les 13 et 14 mai, avec environ 320 participants représentant 60 pays.

L'objectif de ces deux journées, placées sous la bannière Vet2011, était de définir les bases d'un enseignement vétérinaire international permettant d'assurer une équivalence des compétences attendues du vétérinaire à la fin de ses études.

Quatre sessions étaient organisées. Au cours de la première, notre consœur Monique Eloit (directrice adjointe de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a souligné combien la santé animale, la sécurité alimentaire et la santé publique sont étroitement liées (concept « Un monde, une santé »). Elle a aussi insisté sur la nécessité de disposer d'une législation dans chaque pays, outil indispensable pour les vétérinaires sanitaires.

Former à la communication

Pour notre confrère Ron De Haven, vice-président de l'AVMA¹ et président du groupe ad hoc sur l'enseignement vétérinaire à l'OIE, les compétences du vétérinaire doivent être classées en générales, spécifiques et « plus avancées ». De plus, la formation à la communication au cours du cursus vétérinaire lui apparaît aussi comme une nécessité.

Les représentants de diverses écoles ou universités vétérinaires (du groupe ad hoc de l'OIE ou non) ont alors présenté l'enseignement vétérinaire dans leur pays et les moyens envisagés pour son évaluation, le plus souvent en utilisant les systèmes d'accréditation déjà existants (nord-américains ou européens notamment).

Le Pr Laszlo Fodor (EAEVE)² a rappelé que le processus d'accréditation des écoles européennes était réglementé depuis 1978 (réactualisé par la directive



Les représentants de 60 pays avaient fait le déplacement, 71 pays s'étaient inscrits.

2005/36/EC, en cours de révision, dans laquelle on note déjà une évaluation modifiée en deux étapes depuis 2 ans³) et qu'il importait que les étudiants connaissent les animaux de production et, de plus en plus, tous les aspects de l'hygiène alimentaire.

Interrogations sur l'équivalence des diplômes

Pour notre confrère Etienne Bonbon (Commission européenne), des jumelages organisés entre les établissements de référence dans ce domaine et les pays moins développés peuvent aider ces derniers à faire évoluer leur formation pour qu'ils soient en conformité avec les normes internationales.

Lors des discussions, beaucoup ont insisté sur l'importance d'une accréditation reconnue dans un contexte de transparence pour que les compétences soient acceptables.

Mais on peut aussi se poser la question de l'équivalence des diplômes, comme c'est le cas, par exemple, en Europe où le refus d'accréditation d'une école n'a pas de conséquence sur la valeur du diplôme qu'elle délivre.

Cependant, à l'avenir, le recrutement des vétérinaires officiels pourrait prendre en compte l'existence de l'accréditation de leur école.

Durée du cursus : record pour la France

Beaucoup d'intervenants ont aussi souligné l'intérêt d'un examen national commun à toutes les écoles en fin de cursus qui éviterait toute disparité notable de la matière enseignée⁴ ou ont regretté le cloisonnement souvent observé entre les établissements d'enseignement et les services administratifs qui les représentent officiellement, notamment à l'OIE. D'autres questions ont concerné la féminisation de la profession, la

durée du cursus qui varie généralement de 4 à 6 ans avec une moyenne de 5,5 ans en Europe (la France détient le record avec 7 ans!) et le rôle capital de la formation continue.

Enfin, beaucoup de participants ont fait remarquer que l'évolution des formations a été influencée, selon les périodes, par l'importance de certaines espèces (le cheval avant la dernière guerre mondiale, puis le bœuf, avant d'arriver actuellement aux carnivores de compagnie).

Former à toutes les espèces

Mais ils ont souligné que les compétences de base devaient évoluer pour concerner toutes les espèces et qu'il importait dans l'avenir de tenir compte de la prédominance des sources protéiques représentées par les volailles et les poissons, espèces souvent considérées comme mineures dans le cursus vétérinaire.

L'opinion des associations vétérinaires a fait l'objet de la seconde session. Pour notre confrère Christian Rondeau, notre profession étant basée sur la compétence, il faut maintenir ou créer, dans chaque pays, un conseil national de l'Ordre des vétérinaires pour contribuer à l'élaboration des critères de compétences.

C'est ainsi que furent évoquées les difficultés rencontrées par certains pays pour lutter contre l'exercice illégal de la profession. C'est le cas en particulier des Philippines ou du Chili où il n'existe pas d'« Ordre vétérinaire ».

Pour notre confrère H. Mezzadra (Argentine), les institutions académiques ont un rôle à jouer pour favoriser un travail en équipe de révision des stratégies de l'enseignement. Enfin, notre confrère D. Landols (Belgique) a souligné l'importance d'une réglementation définissant les compétences attendues d'un vétérinaire dans tous les domaines, et qui doit, bien sûr, en

premier lieu, concerner l'enseignement.

Le jour suivant, le samedi 14 mai, après avoir célébré la commémoration de la naissance de l'enseignement vétérinaire avec le timbre « Bourgelat », la troisième session a examiné plus spécifiquement le cursus vétérinaire et les moyens de son accréditation.

Au Brésil, record du nombre d'établissements

Par exemple, au Brésil, pays le plus riche en établissements d'enseignement (131), où la formation fut tout initialement d'origine aïtienne de 1910 à 1933, les cursus peuvent être très différents selon les nombreuses écoles qui se créent en permanence depuis 1970 sans évaluation nationale, alors que d'autres pays comme le Mexique, le Chili, l'Argentine ont commencé leurs évaluations dans les années 90.

Enfin, la quatrième et dernière session comprenait encore quelques conférences sur l'enseignement concernant les animaux de laboratoire (Pr P. Turner Guelph), le point de vue de la WVA⁵ sur le contenu de l'enseignement vétérinaire par T. Jorna qui a rappelé l'importance de la prise en compte des productions porcines et aviaires, l'historique de l'enseignement

vétérinaire (Pr Jean-François Chery) et son avenir (Pr Stéphane Martiniot) et le rôle déterminant du vétérinaire dans la prévention des maladies animales et la protection du consommateur (Jean-Luc Angot).

Recommandations attendues le 23 mai

Les recommandations de la table ronde définissant les compétences du vétérinaire « de base » et l'harmonisation de notre enseignement au niveau mondial seront disponibles à partir du lundi 23 mai sur le site de l'OIE.

Alain Mérieux, président de la fondation Mérieux, a conclu cette journée en rappelant que tout citoyen du monde doit avoir accès à un enseignement vétérinaire de qualité. ■

¹AVMA: American Veterinary Medical Association

²EAEVE: European Association of Establishments for Veterinary Education (ou AEEVE: Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire).

³La première étape consiste à vérifier si la formation est bien conforme à la directive et sans lacune. Après cette approbation, la deuxième étape permet une accréditation en cas de résultat favorable.

⁴Le Pr Patrick Bénard avait proposé cet examen national en fin de second cycle dans les ENV françaises et on ne peut que regretter que cette proposition n'ait pas été acceptée.

⁵WVA: World Veterinary Association

>> GROS PLAN

Un événement exceptionnel

Ce congrès international sur l'enseignement vétérinaire fut une vraie réussite tant par son contenu scientifique que par son excellente organisation par VetAgro Sup, en particulier avec l'aide des étudiants parfaits et disponibles, et le soutien de Merial.

Les congressistes ont été reçus le premier soir à l'hôtel du département par notre confrère Frédéric Miguet. La seconde soirée fut une apothéose chez Bocuse (Abbaye de Collonges) à l'invitation de Merial, principal sponsor de ce congrès.

Merial est particulièrement impliqué dans l'enseignement vétérinaire par les aides diverses que cette société apporte aux étudiants, à la recherche et à la formation continue. **J.B.-P.**